



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2022

**Présents :** Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Delphine PRUDENT, Ghislain BATAILLARD, Brigitte BRETIN, Rémi COUTELIER, Benoît CRETET, Aline FONTIMPE, Louis LUX, Marc PISTORESINI.

**Excusées :** Christelle DRAPIER (procuration à Brigitte BRETIN), Corinne GUIRAUD (procuration à Laurent BRAYARD), Caroline LAVERSENNE (procuration à Ghislain BATAILLARD).

**Secrétaire de séance :** Rémi COUTELIER.

### AFFAIRES EN COURS

**Verrière de la Mairie :** les travaux de réfection du vitrage sont en cours.

**Rue du Revermont :** Après l'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage et téléphone) déjà réalisé, une mise aux normes du réseau d'assainissement était nécessaire avant de finaliser les travaux prévus. Ceux-ci sont en cours et les travaux de sécurisation de cette rue desservant les écoles notamment vont pouvoir s'enchaîner à la suite. Un sens unique devant les écoles permettra de sécuriser les abords de celles-ci, de favoriser les transports scolaires, de créer des stationnements supplémentaires et aménager un espace vert tout en assurant la sérénité des riverains par une limitation de la circulation et l'arrêt du passage de poids lourds. Les accès à la maison médicale et à la salle des fêtes notamment resteront en double sens à chaque extrémité.

**Réseau d'eau :** des travaux sont en cours dans le quartier formé notamment par les rues des Rippes, du Couvent, des Glycines pour rénover les canalisations d'eau potable sous la compétence d'ECLA. La possibilité de remettre en eau à l'aide d'un trop-plein la fontaine de ce quartier a été étudiée, mais l'essai n'a pas été concluant.

**Fontaine Aux Daims :** Le traçage de la voirie suite aux travaux est réalisé matérialisant notamment la voie cyclable. Des travaux complémentaires éventuels concernant cette bande cyclable font l'objet d'une discussion.

**Rue des Pêchettes :** Les travaux de sécurisation du carrefour Rue des Pêchettes/D117 suite à consultation des entreprises doivent être mis en œuvre. Reste à vérifier avec ECLA que le raccordement aux normes de l'assainissement entre Fontaine Aux Daims et Macornay n'impacte pas ce carrefour pour les débiter.

## CALENDRIER PROCHAINES REUNIONS

Conseil Municipal : 16 septembre 4 novembre 16 décembre

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Information loi climat et résilience : cette loi a pour objectif la réduction progressive et programmée de la consommation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) pour l'urbanisation. Une première étape exige une réduction de celle-ci de 50% sur la décennie en cours et ensuite tendre vers la « Zéro Artificialisation Nette des Sols » d'ici 2050. Ce sujet doit faire l'objet d'une réflexion au niveau des communes et EPCI sur ses conséquences, les moyens d'atteindre cet objectif, les moyens à mettre en œuvre, notamment l'incidence sur le PLU et l'éventualité de passer en PLUi (intercommunal).

Pour exemple : la Commune de Macornay qui s'étend sur 460ha a consommé 3ha d'ENAF pour l'urbanisation lors de la précédente décennie.

Miroirs : la modification du carrefour rue du Tram/ D41/chemin de Condamine a nécessité l'installation de miroirs demandés par les usagers du quartier. Ces travaux réalisés, il est demandé de procéder au réglage de ceux-ci.

Ecoles : Le conseil d'école a permis de présenter le projet pédagogique et de prévoir une rentrée avec 5 classes pour un effectif prévisionnel de 116 élèves.

La fête des écoles s'est bien déroulée, agrémentée d'un spectacle par les élèves. A noter la bonne participation des parents qui ont manifesté leur satisfaction de même que les enseignants.

Un diagnostic « chauffage » a été réalisé par les services du SIDEC et a conclu à la possibilité de réaliser un complément d'isolation par les combles de l'école élémentaire.

Passage piéton face mairie : un élu signale que pour l'usage de celui-ci dans le sens lavoir/mairie, la configuration n'offre pas une vision satisfaisante des véhicules descendants pour s'y engager.

Urbanisation : les dossiers en cours sont présentés pour information.

L'agence postale communale : sera fermée du 04 au 22 juillet inclus.

Le secrétariat de Mairie : sera fermé le 15 juillet puis du 10 août à 12H00 au 31 août inclus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, prochaine réunion le 16 septembre 2022.

Le Maire,



Michel FISCHER



Le Secrétaire de Séance,



Remi COUTELIER.